



Devi Kumari
avec sa fille
Jayanti, Népal

regards sur le monde

La revue de CBM Mission chrétienne pour les aveugles

cbm 

n° 2 • 2022

Chère lectrice,
cher lecteur,



Les cœurs sont pleins de compassion pour les personnes victimes de la guerre en Ukraine. Et il est incroyable de constater

à quel point cette guerre frappe aussi les populations des régions les plus pauvres du globe. Elle fait en effet grimper les prix dans la Corne de l'Afrique et dans le sud de Madagascar où elle aggrave les famines qui sévissent déjà.

Lors des crises, les personnes en situation de handicap sont très souvent ignorées. Ce constat fait mal et nous bouleverse. Mais nous ne devons pas accepter cette injustice. Elle doit au contraire nous pousser à agir. CBM peut réaliser des changements visibles. D'une part, grâce à ses programmes d'aide d'urgence sur le court terme et à ses programmes de développement sur le long terme. Aux organisations qui fournissent une aide d'urgence pour l'Ukraine, CBM Global met à disposition son savoir-faire en matière d'aide humanitaire inclusive.

D'autre part, nous obtenons des changements en défendant les droits des personnes en situation de handicap. En Suisse aussi : notre pays doit prendre en compte les droits des personnes en situation de handicap dans son aide humanitaire et sa coopération au développement. Le potentiel d'amélioration est encore élevé, comme l'a révélé le récent examen effectué par l'ONU.

Avec le soutien de personnes engagées telles que vous, nous pouvons faire beaucoup pour que les personnes en situation de handicap ne soient plus laissées pour compte. Avec toute ma reconnaissance pour votre aide !

Bien cordialement,

Hansjörg Baltensperger
Directeur de CBM Suisse

Le handicap marginalisé

Les femmes en situation de handicap sont défavorisées à plus d'un titre. C'est ce qu'atteste une étude de l'Université de Berne en collaboration avec des groupes népalais d'autoreprésentation et le Swiss Disability and Development Consortium (SDDC), dont fait partie CBM.

Sur la base de leurs propres photos évoquant leur vie quotidienne, dix femmes handicapées ont été interrogées en détail sur leur situation. Toutes subissent de multiples préjugés sur les plans sociaux, économiques et culturels. Questionnées sur les causes, elles répondent : « C'est à cause de mon handicap. »

S'ajoutent à cela les discriminations en raison du genre, de l'ethnie, de l'origine, de la caste, de la pauvreté, de la croyance ou de l'orientation sexuelle. Selon cette étude, la stigmatisation et les préjugés multiples, les coûts supplémentaires pour surmonter le handicap, le manque d'accessibilité aux services et aux bâtiments empêchent l'intégration des femmes handicapées sur un pied d'égalité avec les hommes. Sur le plan économique, les femmes indépendantes sont nettement moins désavantagées. Elles ont plus confiance en elles, sont respectées et impliquées. De tels succès sont notamment possibles grâce à des cours d'artisanat et de gestion d'entreprise, à une aide financière de départ, à l'accès aux informations et à la communication en ligne. Sans oublier un environnement de soutien comme les groupes d'entraide.



« Les pantoufles montrent que la famille est nombreuse. Mon père, ma mère, mon frère, ma sœur sont sortis travailler. Et moi, je suis dedans, à la maison avec mon handicap. J'ai toujours été dans ma chambre. »

Les femmes estiment les organisations d'auto-représentation très utiles. Elles leur offrent un réseau de relations, des connaissances sur leurs droits ainsi que des modules de formation professionnelle. Elles fournissent aussi des prestations publiques comme des tarifs réduits, des allocations et des services de santé. De plus, élément non négligeable, elles sensibilisent l'environnement concerné.

L'étude recommande une double approche – une démarche qui a aussi fait ses preuves dans le travail de CBM : d'une part, promouvoir les femmes et les filles et, d'autre part, faire valoir leurs problèmes et préoccupations auprès des autorités, des institutions et de la population.

L'étude a élaboré des recommandations détaillées pour les responsables au Népal, pour la société civile et les organisations d'auto-représentation népalaises, ainsi que pour les pays et organisations actives dans l'aide au développement. Elle mentionne des campagnes d'information, l'implication sur un pied d'égalité des femmes en situation de handicap, la protection contre les violences et l'exploitation sexuelle, l'intégration professionnelle ciblée, l'accompagnement individuel, les moyens auxiliaires techniques pour vivre au quotidien, les constructions et moyens de transport sans obstacles, ainsi que les postes de travail accessibles.

 cbmswiss.ch/exposition

Reconnaissance plutôt que pitié

Au Népal, être une femme ou une fille avec un handicap réduit drastiquement les perspectives d'avenir. Rashmi et Deu Kumari ont cependant réussi à gagner leur indépendance et le respect des autres. Dans le cadre d'un projet de recherche de l'Université de Berne, elles ont parlé de ce qui les a empêchées ou encouragées à avancer. Vous pouvez dès à présent voir en ligne l'exposition de photos qui en est résultée.



Rashmi lors de l'inauguration de l'exposition dans le jardin de l'ambassade de Suisse à Katmandou, Népal.

« Autrefois, les gens avaient pitié de moi et soupiraient *Pauvre petite chose*. Ils pensaient qu'à cause de ma surdité, je n'étais capable de rien », raconte Rashmi. « Aujourd'hui, ils me félicitent, m'admirent parce que je suis célèbre et une grande artiste. »

Avec neuf autres femmes en situation de handicap, Rashmi a pris part à l'étude Photovoice de l'Université de Berne, une étude initiée entre autres par CBM Suisse. Ces femmes issues de tous les milieux ont photographié les facteurs handicapants et facilitants dans leur quotidien et elles en ont rendu compte. Rashmi a inauguré l'exposition de photos et de citations dans la cour de l'ambassade de Suisse à Katmandou. « Je l'aime beaucoup », confie-t-elle en langue des signes. « Cette exposition nous rend fières, nous les femmes en situation de handicap, et elle montre comment nous sommes désavantagées. »

Dans sa famille, personne ne s'exprimait en langue des signes. Rashmi ne l'a apprise que plus tard, au sein de la communauté régionale des sourds et malentendants. « Cela m'a permis de grandir. Les gens du village disaient : elle n'ira pas à l'école, ne pourra pas exercer de métier, ne saura rien faire. Elle ne se mariera pas non plus. Plus tard, mon mari m'a énormément encouragée et soutenue pour que je termine ma scolarité et que je suive les cours d'art. »



« Les plumes tombent en silence », explique Rashmi à propos de son tableau. « Elles représentent ma vie, ma vie de silence. Moi non plus je ne connais pas les sons. »

Le Népal en bref

Superficie

147 181 km²

Population

30,4 mio.

PIB par habitant

1155 USD (CH 87 097 USD)

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté

25,2% (CH env. 8,7%)

70 pour cent travaillent dans le secteur informel et dans l'agriculture.

Les filets de protection sociale font défaut.

Beaucoup travaillent à l'étranger dans des conditions d'exploitation.

Espérance de vie

72,1 ans (CH 83 ans)

Densité de médecins

0,75 pour 1000 habitants (CH 4,3)

Indice de développement

142^e rang sur 189 pays

La situation des personnes vivant avec un handicap

Les lois visant à protéger les personnes en situation de handicap existent. La mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées progresse à tout petits pas. Il manque des données pertinentes, des ressources et un soutien de la part des autorités judiciaires et politiques. Les préjugés ont la vie dure, ce sont surtout les spécialistes en matière d'éducation et de formation, en médecine et en administration qui ont besoin de meilleures connaissances. La plupart des personnes handicapées ne connaissent pas leurs droits, ne sont pas enregistrées par le gouvernement et ne reçoivent, par conséquent, pas de rente, aussi modeste soit-elle. Et parmi elles, les femmes et les filles sont doublement désavantagées.

L'aide de CBM Suisse au Népal

- Former les enseignants, le personnel de santé et les représentants des pouvoirs publics
- Aider les personnes souffrant de troubles psychiques, en particulier par la prévention du suicide
- Sensibiliser les autorités et la population
- Permettre de se former et de gagner sa vie
- Impliquer de A à Z les personnes en situation de handicap dans des programmes gouvernementaux

 cbmswiss.ch/pays-prioritaire-nepal



De nombreuses femmes en situation de handicap vivent la même chose que Rashmi. Ce n'est que plus tard, souvent soutenues par leur mari, qu'elles gagnent leur indépendance. Mais certaines femmes ont un destin bien plus lourd, comme l'évoque une femme dans l'étude: « Je connais plus d'une cinquantaine de femmes handicapées à Katmandou. Seules une dizaine sont indépendantes. Toutes les autres ont deux à trois hommes qui leur rendent régulièrement visite. C'est leur seul moyen de subsistance. Elles n'ont pas d'autre choix, ne trouvent pas de travail. » Les femmes en situation de handicap qui appartiennent aux castes les plus basses, aux intouchables ou à un groupe ethnique autochtone sont particulièrement exposées à l'exploitation sexuelle et à d'autres formes de violences.

Rashmi est aujourd'hui artiste peintre. Dans l'association des femmes sourdes du Népal, elle s'engage pour la défense de leurs droits. « Grâce à la langue des signes, nous pourrions travailler, aller voter et prendre part aux débats politiques comme les personnes entendant. » Mais il manque des interprètes en langue des signes. « Ce n'est qu'avec leur concours que nous pourrions nous affirmer face à la concurrence des entendants, y compris dans le domaine artistique », affirme Rashmi. « Les entendants pensent que les personnes avec un handicap ne peuvent pas créer un art digne de ce nom. Rares sont les personnes à venir découvrir nos expositions. » Rashmi donne elle-même des cours de peinture. En ce moment, elle travaille à la mise en œuvre d'un ancien projet artistique pour personnes défavorisées dans d'autres régions aussi. Ce projet vise à leur permettre d'exprimer leur vécu et leurs expériences à travers leur art.



Deu Kumari était toute petite quand elle a contracté la poliomyélite. Par manque de soins, elle a conservé des séquelles aux deux jambes. Et comme elle ne pouvait pas marcher, elle a été exclue de l'école. A 36 ans, elle est entrée en contact avec l'association népalaise des femmes handicapées, la NDWA, une partenaire de CBM. NDWA lui a donné la possibilité de suivre une formation de couturière sur 6 mois et de suivre des séances pour gérer les tâches quotidiennes, et elle lui a donné son premier tricycle : « Ce vélo ce sont mes jambes, sans lui je n'irais nulle part. Ni jusqu'à l'atelier, ni retrouver mes amies, ni jusqu'à l'urne de vote ou au guichet où je vais chercher ma rente d'invalidé. »

Deu Kumari travaille aujourd'hui comme indépendante et enseigne l'art de la couture aux femmes handicapées des couches sociales les plus basses. « Quand les femmes handicapées en ont la possibilité, elles travaillent en indépendantes, aident leur famille et même d'autres personnes. » Deu Kumari appartient au groupe autochtone très défavorisé des Tharu. Comme ce fut le cas pour Rashmi, le mariage a radicalement changé sa vie. En dépit des commérages des gens qui disaient à son mari qu'elle ne serait qu'un fardeau et qu'il aurait tout avantage à la quitter, celui-ci l'a toujours soutenue. « Mon homme ne les a pas écoutés », se remémore Deu Kumari. C'était bien avant qu'elle ne reçoive son tricycle. « Sortir de chez moi était difficile. En général, je restais à la maison. » Tous les deux vivaient du maigre salaire du mari en tant que surveillant. « Nous avons dû batailler pour élever nos trois enfants. Mais tous les trois sont scolarisés », se réjouit-elle. « Je suis fière de contribuer à l'entretien de ma famille avec mon argent. Grâce à mon atelier de couture, les gens me voient aujourd'hui autrement. Ils passent me dire bonjour et nous parlons de mon travail. »



Deu Kumari avec des femmes de groupes défavorisés auxquelles elle enseigne la couture.

La Suisse peut davantage favoriser l'inclusion

La Convention relative aux droits des personnes handicapées interdit toute forme de discrimination. En mars, la Suisse a été évaluée pour déterminer comment elle appliquait cette convention. L'équipe Plaidoyer de CBM Suisse était sur place à Genève.

La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de 2006 fait partie des traités internationaux qui mettent en œuvre la Déclaration des droits humains. La Suisse a ratifié la CDPH en 2014 et elle a été examinée pour la première fois en mars par la commission de l'ONU.

A l'occasion de rencontres personnelles, notre équipe Plaidoyer a attiré, au nom du SDDC (voir encadré), l'attention de la commission d'examen de l'ONU sur les défis à relever. Elle lui a fait part des préoccupations des personnes en situation de handicap dans le cadre de la coopération au développement. Elle a ensuite suivi sur place l'examen de la Suisse par la commission.

La Suisse avait préalablement rédigé un rapport d'évaluation sur sa mise en œuvre de la CDPH de l'ONU. La commission d'examen s'y est référée et a interrogé la Suisse. En ce qui concerne la coopération internationale, elle a voulu savoir si la Suisse recueille systématiquement des données sur les personnes en situation de handicap dans le cadre de ses programmes. Ensuite, dans quelle mesure elle assure leur participation

active et l'inclusion des femmes handicapées dans les projets d'égalité.

Ces questions sont justifiées, car il y a encore des lacunes dans la mise en œuvre et la garantie de ces droits. Il subsiste donc des exigences importantes en faveur desquelles le SDDC, et donc CBM Suisse, plaide depuis des années. La délégation suisse n'a toutefois répondu au comité de l'ONU que de manière générale.

Sur la base des questions et des réponses, la commission de l'ONU a formulé des recommandations. Celle-ci estime qu'il faut rattraper le retard sur les mêmes points que le SDDC avait critiqués dans son rapport alternatif sur l'examen. La Suisse est désormais tenue de mettre en œuvre ces recommandations au cours des prochaines années. Après quatre ans, elle devra à nouveau répondre aux questions de la commission d'examen et rendre compte des progrès réalisés. Les organisations non gouvernementales comme CBM jouent un rôle important dans ce processus. Elles rappellent constamment ses obligations à la Suisse et la soutiennent dans la mise en œuvre de la CDPH et des recommandations de la commission - afin que personne ne soit laissé pour compte dans la coopération internationale de la Suisse.

Vous pouvez lire l'analyse des recommandations et de leur impact sur (en anglais)

 cbmswiss.ch/crpd-recommandations

Le SDDC

SDDC est le sigle de Swiss Disability and Development Consortium. CBM Suisse, Fairmed, Handicap International Suisse et l'International Disability Alliance se sont regroupés au sein du SDDC. Ces organisations s'engagent ensemble pour que la coopération au développement de la Suisse inclue les personnes en situation de handicap.

La CDPH de l'ONU

Le travail de CBM et du SDDC repose sur la CDPH de l'ONU dont deux articles sont particulièrement importants :

L'article 11 oblige à assurer la protection et la sûreté des personnes handicapées lors de crises humanitaires.

L'article 32 oblige, dans le cadre de la coopération internationale au développement, à mettre en œuvre toutes les mesures de manière accessible et à intégrer les personnes handicapées sur un pied d'égalité.

L'équipe Plaidoyer de CBM Suisse à Genève, de gauche à droite : Mirjam Gasser, Chantal Baumgarten et Désirée Zaugg.



Jouer un rôle-clé

« Rien sur nous sans nous ! », cette devise de personnes en situation de handicap est aussi au cœur de l'action de CBM. En 2020 et 2021, elle a demandé à ses organisations partenaires dans quelle mesure elle y parvenait.

« CBM Global a mis sur pied avec nous le projet trachome et hygiène », se réjouit un groupe d'auto-représentation du Kenya. « Nous sentons que c'est notre propre projet et le gouvernement nous intègre. Le partenariat avec CBM est excellent. »

Une voix de Papouasie-Nouvelle-Guinée souligne par ailleurs : « CBM a réveillé en nous, les organisations, la confiance en nous-mêmes, nous invitant à être les acteurs du changement et à comprendre comment nous pouvons l'être. »

« Avec l'aide de CBM, nous avons élaboré une loi qui est taillée sur mesure pour les femmes et les enfants handicapés », rapporte l'organisation d'auto-représentation NDWA au Népal. « CBM nous a aidés à trouver les moyens et la voie pour toucher et faire bouger les décideurs politiques. »

Un groupe d'auto-représentation plus petit a toutefois aussi demandé des améliorations : « Par le biais de l'organisation faîtière, nous ne recevons souvent que des miettes de connaissances. » A l'avenir, les groupes locaux devraient être davantage impliqués et les connaissances mieux adaptées à eux. Afin que toutes les organisations puissent dire en chœur : « Grâce à CBM, nous portons les préoccupations et les problèmes des villages dans les plus hautes sphères politiques. »

Aide d'urgence lors de famine et de désertification

D'innombrables personnes ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de catastrophes naturelles. CBM Suisse fournit une aide d'urgence.

Après des années de sécheresse, d'innombrables familles dans le sud de Madagascar et le nord-est de l'Afrique ne peuvent plus se nourrir. Dans le centre des Philippines, le typhon Rai a anéanti les moyens de subsistance de milliers de personnes. CBM Suisse vient en aide de manière ciblée aux familles qui ont des membres en situation de handicap ou qui sont particulièrement vulnérables.

Quelque 1000 ménages aux Philippines, 3000 à Madagascar et 7000 dans le centre du Kenya reçoivent des *cash transfers*. Ces versements d'argent permettent aux familles de se procurer ce dont elles ont le plus urgemment besoin. Ce type d'aide s'est avéré très efficace ces dernières années, généralement meilleur que la distribution de paquets de survie. De plus, les *cash transfers* renforcent l'économie locale.

 cbmswiss.ch/aide-humanitaire

Sauvez régulièrement la vue !

Grâce à votre parrainage vue, vous offrez la vue et des perspectives d'avenir. Il suffit de 15 francs par mois pour assurer des soins ophtalmologiques urgents aux enfants et aux adultes souffrant de déficiences visuelles des régions pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Car là-bas, toutes les 10 secondes, une personne perd la vue. Alors même que près de 80 pour cent de tous les cas de cécité pourraient être évités si les moyens nécessaires étaient à disposition.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur www.cbmswiss.ch. Ou commandez la brochure détaillée au 044 275 21 88 ou à patenschaft@cbmswiss.ch. Un grand Merci pour votre engagement précieux !



Dylan avec sa mère. Ce garçon zimbabwéen de sept ans a recouvré la vue grâce à une opération de la cataracte.

CBM Global associée à la protection du climat

Les populations des pays les plus pauvres sont celles qui souffrent le plus du changement climatique. C'est pourquoi CBM Global a rejoint le Climate Action Network CAN.

Le CAN est une fédération d'organisations non gouvernementales actives dans le monde entier pour la protection du climat. Au sein de celle-ci, CBM Global s'engage pour que les personnes en situation de handicap soient impliquées dans la planification et l'organisation des mesures. CBM contribue à atténuer le changement climatique en réduisant et en compensant ses émissions de carbone.



Maigres repas occasionnels faits de sauterelles séchées et de feuilles, dans la zone de sécheresse de Madagascar.



Il en va de son avenir.

La capacité visuelle de Situn ne pouvait être sauvée que dans la clinique financée par CBM à Biratnagar, au Népal. Ses parents le savaient. Mais pour cette famille de pêcheurs du nord de l'Inde, aller jusque là-bas représentait un véritable défi.

Un jour, son instituteur m'a convoqué», raconte son père Atul. «Situn ne suit que péniblement les cours et, pendant les récréations, il reste à l'écart. Il a beaucoup de peine à lire et ne distingue pas les objets éloignés. Il y a sept mois déjà, j'avais constaté la cataracte dans son œil droit.»

Atul lui-même et son fils aîné ont été opérés de la cataracte dans la clinique ophtalmologique financée par CBM au Népal. La cataracte qui se développe à l'adolescence a un caractère héréditaire dans la famille d'Atul. Dans la ville frontalière de Biratnagar, Situn, 12 ans, a lui aussi recouvré la vue. Les rares hôpitaux du nord de l'Inde sont chers et leurs prestations n'ont pas très bonne réputation. En revanche,

les soins prodigués à Biratnagar répondent à des normes élevées et sont financés par des dons en faveur des familles pauvres.

Mais pour commencer, Atul a dû économiser sou après sou l'argent pour le trajet de plusieurs heures entre son village de pêcheurs et le Népal. «Ce n'est qu'à la saison de la mousson, quand l'eau est haute, que ma femme et moi gagnons plus que ce qui nous permet de vivre.» En dehors de la mousson, Atul et sa femme travaillent comme journaliers – l'argent suffit alors à peine pour l'essentiel. «J'ai finalement réussi à emprunter de l'argent au village pour ce trajet.»

Après son entrée à la clinique de Biratnagar, Situn subit un examen ophtalmologique minutieux. Le diagnostic de la cataracte est sans équivoque. De son œil gauche, il ne voit que jusqu'à 2 mètres ce qu'il devrait normalement voir à 60 mètres. De son œil droit, il ne distingue que des mouvements de la main effectués juste devant son visage.

C'est d'abord son œil le plus atteint qui est opéré. Le lendemain de l'intervention, Situn cligne des yeux et regarde, incrédule, autour de lui. Un assistant tend l'un après l'autre ses doigts devant ses yeux: «Combien en vois-tu?» Situn donne les bonnes réponses, le soulagement de son père Atul est immense: «Les mots me manquent pour dire à quel point je suis reconnaissant!»

Six semaines plus tard, quand l'œil se sera bien rétabli, l'autre œil recevra aussi un nouveau cristallin. Atul promet: «Je reviendrai avec mon fils en temps voulu, malgré les difficultés à réunir l'argent pour le trajet. Il en va de son avenir.»



Feedback

Vous avez des questions ou des suggestions concernant un article de ce numéro de regards sur le monde? Donnez-nous votre avis: info@cbmswiss.ch

Suivez-nous

cbmswiss.ch/newsletter-cbm
twitter.com/CbmSchweiz
facebook.com/CbmSchweiz

Editrice

CBM Suisse
Schützenstr. 7
8800 Thalwil
Tél.: 044 275 21 88
Courriel: info@cbmswiss.ch
www.cbmswiss.ch

Compte pour les dons

CH56 0900 0000 8719 2253 5

regards sur le monde paraît 5x par année.
L'abonnement annuel coûte 5 francs.

Rédaction Franzisca Frania, Hildburg Heth-Börner,
Stefan Leu, Michael Schlickerrieder

Layout Marcel Hollenstein

Traduction tradirapid

Impression Fairdruck AG, Sirnach; Papier: 100% Recycling

